



Xebec annonce son inclusion dans le projet DOE visant à permettre une production économique de biométhane

Subvention de 500 000 \$ au laboratoire national Lawrence Livermore pour la recherche sur une nouvelle technologie de sorbant composite

MONTRÉAL, 11 juill. 2019 -- **Xebec Adsorption Inc. (TSXV: XBC) (OTC: XEBEF)** (« **Xebec** » ou la « **Société** »), un fournisseur de solutions utilisant le gaz naturel renouvelable (GNR), est fier d'annoncer son inclusion dans l'engagement du Département américain de l'Énergie (DOE) de 24 millions de dollars américains dans une collaboration public-privé finançant 77 projets de technologies énergétiques.

Avec des fonds de contrepartie du secteur privé, le Fonds de commercialisation de la technologie du Bureau de transfert technologique (FTT) fera progresser la commercialisation de technologies énergétiques prometteuses et renforcera les partenariats entre les laboratoires nationaux du DOE et les entreprises du secteur privé pour déployer ces technologies sur le marché.

Xebec est un partenaire industriel de soutien sur ce projet en raison de sa collaboration avec Southern California Gas (SoCalGas) et d'une installation de traitement en Californie. Le projet est mené par le laboratoire national Lawrence Livermore (LLNL) par la chercheuse principale, Sarah Baker.

Cette subvention de 500 000 dollars au laboratoire LLNL servira à développer et à commercialiser leur technologie d'adsorption composite afin d'éliminer plus efficacement le CO₂ du biogaz. Cette technologie proposée pourrait apporter des améliorations importantes par rapport aux sorbants de pointe actuellement utilisés pour le traitement de biogaz.

Xebec jouera un rôle consultatif important grâce à notre expertise en matière d'absorbants et de production de biométhane. En outre, il est possible de commercialiser la technologie dans une petite usine de traitement de biogaz si elle a fait ses preuves à un stade précoce.

« Le transfert de technologie est un élément essentiel de notre mission au DOE. Il nous permet de garantir un retour sur investissement maximal du contribuable américain, » a déclaré le secrétaire américain à l'Énergie, Rick Perry. « Grâce au Fonds de coopération technique (FCT), nous mettons en contact des entrepreneurs du secteur privé avec des chercheurs de nos laboratoires nationaux afin de contribuer à la mise au point d'innovations et de technologies qui assureront la sécurité, la compétitivité et l'abondance énergétique de notre pays. »

Le DOE a reçu plus de 160 demandes de financement pour le FCT en 2019, les équipes de projet faisant appel à plus de 90 partenaires différents dans de nombreuses disciplines. Les équipes doivent recevoir 50% de fonds non fédéraux provenant de partenaires privés pour pouvoir recevoir une récompense du FCT.

Citations :

"LLNL est ravi de collaborer avec Xebec, qui possède plusieurs décennies d'expérience dans la technologie de valorisation du biogaz, afin de tester de manière rigoureuse les matériaux de valorisation du biogaz de LLNL et de les orienter vers la commercialisation."

- Sarah Baker, responsable scientifique, laboratoire national Lawrence Livermore

"Nous sommes fiers de travailler aux côtés de LLNL et de SoCalGas pour rechercher comment de nouveaux sorbants peuvent permettre une production de biométhane plus économique. C'est la première fois que Xebec participe à un projet financé par le DOE. Nous avons hâte de tester rigoureusement les matériaux de valorisation du biogaz de LLNL. L'industrie du gaz naturel renouvelable connaît une croissance sans précédent et la réduction des coûts sera importante pour le développement futur du marché. »

- Dr. Prabhu Rao, chef de l'exploitation, Xebec Adsorption Inc.

Liens connexes:

<https://www.energy.gov/articles/departement-energy-announces-2019-technology-commercialization-fund-projects>

<https://www.xebecinc.com>

Renseignements et relations avec les investisseurs :

Xebec Adsorption Inc.

Kurt Sorschak
Président et chef de la direction
+1 450 979-8701
ksorschak@xebecinc.com

À propos de Xebec Adsorption Inc.

Xebec Adsorption Inc. est un fournisseur mondial de solutions de génération, de purification et de filtration des gaz pour le marché industriel, de l'énergie et des renouvelables. Ces clients vont des petites entreprises jusqu'aux multinationales et organismes gouvernementaux cherchant à réduire leur empreinte carbone. Ayant son siège social à Montréal (Québec), Xebec conçoit, développe et fabrique des produits de transformation novateurs pour plus de 1 500 clients dans le monde. Xebec exploite des installations de fabrication à Montréal et à Shanghai, ainsi qu'un réseau de ventes et distribution en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les actions de Xebec sont négociées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole XBC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la société et sur ses produits et services, veuillez consulter le site Web de Xebec à xebecinc.com.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ces termes dans les lois sur les valeurs mobilières applicables. Tous les énoncés, autres que ceux portant sur des faits historiques, sont des énoncés prospectifs et sont assujettis à des risques et à des impondérables. En règle générale, il est possible de reconnaître les énoncés prospectifs par l'utilisation de termes et expressions comme « planifie », « cherche à », « s'attend à », « estime », « entend », « prévoit », « croit », « pourrait », « vraisemblable » ou de variations de ces termes et expressions, ou d'énoncés voulant que certaines mesures « pourraient » ou « pourront » être prises ou « seront prises », ou que certains événements ou résultats « pourraient » ou « pourront » se produire ou être atteints ou « se produiront » ou « seront atteints ». Les énoncés prospectifs, y compris les énoncés concernant les dépenses en capital, les revenus, les charges, les bénéfices nets, le rendement économique, l'endettement, la situation financière et les pertes futurs ainsi que les perspectives d'avenir et les attentes de la direction de Xebec relativement aux données concernant l'entreprise et l'expansion et la croissance des activités de Xebec, comportent des risques, des impondérables et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement, les perspectives et les occasions réels diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des facteurs et à des impondérables d'ordre commercial et financier ainsi que d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont énoncés dans ces énoncés prospectifs, y compris les hypothèses et les facteurs de risque pertinents énoncés dans les documents publics de Xebec, y compris dans les derniers rapport de gestion annuel et notice annuelle déposés dans SEDAR au www.sedar.com. De plus, si un ou plusieurs des risques, impondérables ou autres facteurs devaient se concrétiser, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient inexactes, les résultats effectivement obtenus pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés ou l'information prospectifs. Ces risques, impondérables et autres facteurs comprennent, notamment, l'état incertain et imprévisible de l'économie mondiale, la capacité de Xebec de faire croître ses revenus, le nombre limité de clients et d'autres facteurs. Bien que Xebec soit d'avis que les hypothèses et facteurs utilisés pour établir les énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment à ces énoncés, lesquels ne s'appliquent qu'en date du présent communiqué, et rien ne garantit que ces événements se produiront dans les délais prévus, si tant est qu'ils se produisent. Sauf si la loi applicable l'exige, Xebec n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la survenance d'événements futurs ou pour toute autre raison.